

# CRANSAC LES THERMES



Bulletin municipal Février 2024



# Sommaire

<b>Les élus Cransacois dans l'action</b>	<b>4</b>
<b>Communauté de Communes</b>	<b>5</b>
Déplacements doux / Ordures ménagères	
<b>Flash Finances 2023</b>	<b>7</b>
<b>Développement Durable</b>	<b>8</b>
<b>Travaux</b>	<b>10</b>
Routes / Effondrement affaissement / Gymnase / Chaudière	
<b>Sécurité</b>	<b>11</b>
Liste des travaux menés ou à mener dans le cadre de la sécurisation des voies	
<b>Cadre de vie</b>	<b>12</b>
Le renouvellement du label villes et villages fleuris / Les projets réalisés cette année / Les projets à venir / De bons conseils / Adressage : c'est fait !	
<b>Urbanisme</b>	<b>14</b>
Le chantier de l'Urbanisme	
<b>Culture</b>	<b>15</b>
La Triangulaire de Cransac / Cimetière / Street Art / Les journées du patrimoine	
<b>Écoles</b>	<b>16</b>
Conseil Municipal des enfants / Rentrée scolaire 2023 / Orteils au soleil / APE / Travaux	
<b>Tourisme</b>	<b>18</b>
Renouvellement du classement "Station Classée de Tourisme" / Pourquoi cette obstination pour obtenir ce label ? / Aujourd'hui	
<b>Social</b>	<b>19</b>
CCAS / Accueil des nouveaux arrivants : une belle rencontre	
<b>Jeunesse et sport</b>	<b>21</b>
Cransac garde la forme !	
<b>Communication</b>	<b>22</b>
Pour 2024, 2 actions principales / Le Bulletin Municipal	
<b>Associations - Animations</b>	<b>23</b>
Marchés hebdomadaires / Marchés de producteurs de pays / Animation de la ville : nos associations au service de tous ...	
<b>Présence médicale</b>	<b>25</b>
Cransac : deux médecins en deux ans ...	
<b>Cransac : Village d'Avenir</b>	<b>26</b>
2024 : Cransac « Village de Demain ... et d'Avenir »	



# Édito

Chères Cransacoises, chers Cransacois,

Le 11 avril 2023 Michel Raffi, après près de 30 ans de vie publique a souhaité « **passer le relais** » selon son expression. A ses côtés, durant 3 ans, j'ai pris la dimension de ce qu'était ce métier qu'est celui de maire. J'ai perçu **la responsabilité et le poids de la fonction**. Si j'ai décidé de prendre ce relais qu'il me tendait c'est parce que j'aime profondément ma ville, celle dans laquelle je suis né, dans cette maison des Issards dans laquelle je vis, dans ces écoles Jaurès et E Zola dans lesquelles j'ai appris, dans ce milieu laborieux qui m'entourait, et avec une famille unie et attachée à des valeurs essentielles que sont **le respect, le travail et l'amour**.



Le mandat de maire est certainement **le plus beau des mandats** comme le disent tous ceux, modestes ou grands serviteurs de notre pays, qui ont eu le bonheur d'exercer cette activité. C'est la seule fonction électorale qui permet une relation quotidienne, spécifique et directe avec chacun d'entre vous, qui que vous soyez, quels que soient votre demande, votre vécu, votre situation. C'est **un partage de votre quotidien** que j'ai maintenant l'honneur et la responsabilité d'assumer. Aucune question, aucune demande ne doivent rester sans réponse, qu'elle soit positive ou négative. Je m'attacherai à cet engagement, considérant que si vous sollicitez vos élus, c'est qu'ainsi vous leur témoignez un statut, une responsabilité mais aussi une confiance. Je souhaite aussi **être présent dans la ville**, car il y a un temps pour tout, le travail de bureau, indispensable et chronophage, et celui du terrain, tellement instructif, pour voir les choses, les évaluer et apporter des réponses si nécessaire.

Je ne suis pas seul et je dois dire que l'équipe qui m'entoure, en laquelle je renouvelle toute ma confiance, est là, pour faire avec moi que progressivement **le quotidien des Cransacois s'améliore et se transforme**. Tous ensemble, nous sommes là pour préparer l'avenir de nos enfants, aider nos aînés et nos concitoyens en difficultés et bien sûr maintenir longtemps le bien vivre de la population.

Les différentes fonctions que j'ai pu exercer durant mon activité professionnelle essentiellement hospitalière ont conforté les convictions qui ont toujours été les miennes sur des marqueurs spécifiques que sont, **la notion de bien collectif, l'humanisme, le respect de l'autre, le dialogue, le sens du devoir, la modestie** ; ces valeurs incarnent à mes yeux celles de la **République et de la Démocratie**, oh combien essentielles en cette période troublée que nous vivons.

Puis, il y a la conduite des affaires municipales. Elle doit être ancrée dans **le pragmatisme**. Nous devons prendre en compte et anticiper les mutations que nous vivons. Il nous faudrait presque avoir quelques années d'avance ! C'est la raison pour laquelle je considère qu'une prise de risque réfléchie ne peut pas nuire à la conduite de nos projets, car **nos investissements d'aujourd'hui seront notre richesse de demain**. La feuille de route 2024 (que l'équipe municipale vous présente en fin de brochure) témoigne de cet état d'esprit. De nombreux projets sont à poursuivre, d'autres à initier pour compenser nos manques vis-à-vis d'autres territoires. Nous devons aussi assurer une maintenance active de nos équipements publics, qui dans certains domaines ont pris du retard, pour positionner Cransac dans le peloton de tête, car la modestie que je revendique n'est pas opposée avec l'ambition que nous sommes en devoir de porter.

« **Cransac Village d'avenir et de demain** » n'est pas dans ma tête une simple expression. C'est une conviction profonde qui m'habite depuis longtemps, faire de notre cher Cransac, sans oublier son passé, un village résolument tourné vers demain, une ville de bien-être où il fait bon vivre, une ville pour laquelle le développement durable n'est pas un slogan mais une réalité, une ville sûre, fleurie, accueillante, attractive et qui sait intégrer ses nouveaux arrivants : d'autres l'ont réussi, pourquoi pas nous ?

Mes chers concitoyens, en ce début d'année 2024, je vous adresse au nom des élus Cransacois mes meilleurs vœux de bonheur à vous et à vos proches.

**Je vous assure de mon entier dévouement.**

Bernard Canac  
Maire de Cransac les Thermes

# Les élus cransacois dans l'action

## Seul, on n'est rien, mais ensemble on peut aller très loin !

Cette citation si souvent utilisée prend tout son sens par les temps qui courent. C'est la raison pour laquelle la municipalité cransacoise s'en inspire, en refusant l'isolement et en s'attachant à entretenir, avec l'ensemble de ses partenaires, la meilleure relation possible, en dehors de toute considération partisane.

Les services de l'Etat, de la Région, du Département, de Decazeville Communauté, le Trésor Public, Aveyron Ingénierie, le SIEDA, le SMICA, le PETR, l'Agence de l'EAU, l'EPF, la Banque des Territoires, le Crédit Agricole, l'Education Nationale, Aveyron Habitat, le Conseil de l'Ordre des Médecins

Aveyronnais, mais aussi les élus de la nation, de la région, du département, du territoire ... autant de contacts établis dans le cadre de réunions de travail, bien souvent en mairie cransacoise. Nous présentons nos dossiers, les argumentons, les situons dans le cadre d'une démarche territoriale au service de tous. Nous recherchons des financements, des aides en ingénierie. Ce travail de fourmi, au quotidien, crédibilise la démarche projet de la ville et lui permet d'envisager son avenir. Le travail finit toujours par payer. C'est pourquoi, inlassablement, nous poursuivons sur cette ligne, dont les premiers résultats seront visibles en 2024.



Rencontre entre Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie et Bernard Canac



Réunion avec le Sous-Préfet, Christophe Burbaud à Cransac (Michel Cannac, Christophe Burbaud, Bernard Canac, Giovanna Lagarrigue)



Accueil du Docteur Gino Pogani par Alexandra Alet et Bernard Canac



Rendez-vous entre Stéphane Berard, Vice-Président de la Région Occitanie et Bernard Canac.

Entrevue entre Laurent Alexandre, Député, et Bernard Canac

# Communauté de Communes

Élus de Cransac au sein de la Communauté de Communes : Michel Raffi et Chantal Mazenq

## DÉPLACEMENTS DOUX



Decazeville communauté a été Lauréate de l'Appel à projet AVELO2 de l'ADEME avec le soutien du programme CEE.

La communauté a acquis 30 vélos à assistance électrique destinés à la mobilité quotidienne des habitants du territoire.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, mise en place d'un service de location de vélos électriques longue durée, Mobi'Vélo, Le Vélo à Assistance Électrique est un mode de déplacement complémentaire aux transports en commun.

**Conditions pour pouvoir louer un VAE :**

- Habiter sur l'une des 12 communes du territoire de Decazeville Communauté
- Tarif de la location par mois 30€
- Un chèque de caution de 1000€ vous sera demandé

**Divers accessoires en location :**

- Casque 1€/mois
- Sacoche 5€/mois
- Siège enfant 5€/mois
- Panier 5€/mois

Tarif réduit et déduction en fonction du quotient familial.

Remboursement de 50% de votre abonnement auprès de votre employeur.

Contrat de 1 mois renouvelable

Les réservations se font en ligne :

[www.decazeville-communauté.fr/velo](http://www.decazeville-communauté.fr/velo)

Une fois votre réservation enregistrée, le service transport prendra contact avec vous.

En plus du service de location Mobi'Vélo une étude concernant les aménagements cyclables est en cours de réalisation.

Cette analyse va permettre aux communes de passer en phase travaux dans l'objectif d'offrir à la population un itinéraire cyclable immédiat, continu et sécurisé sur l'ensemble du territoire.

## ORDURES MÉNAGÈRES : R-ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS OU LA FIN DE LA COLLECTE EN PORTE À PORTE

Decazeville Communauté a voté la fin du ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte. En cause ? Une taxe de l'Etat et le coût de traitement des déchets. La mesure a été décidée pour permettre de limiter ces coûts qui seraient amenés à doubler voire tripler ces prochaines années. Chacun devra donc transporter ses sacs de déchets ménagers directement aux conteneurs collectifs situés dans des lieux stratégiques des communes.

### Pourquoi cette nouvelle organisation ?

"D'abord, au niveau national, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) oblige à une gestion différenciée des déchets autour des 4 flux : biodéchets (voir page 20), verre, recyclable et ordures ménagères", indique Christine Teulier, vice-présidente en charge du service Environnement Cadre de vie. "Ensuite nous nous devons de contenir les coûts qui auraient été amenés à tripler ces prochaines années, dûs essentiellement à la flambée de la TGAP (taxe générale sur les activités



polluantes), des coûts de transport et d'enfouissement."

## Des avantages malgré la contrainte

La vice-présidente est consciente que cette nouvelle organisation "demande des efforts d'adaptation", mais elle pointe également les avantages : "Les habitants ne devront plus stocker de sacs poubelles pleins chez eux. Le ramassage des déchets ne dépendra plus du verglas, des pannes de camions poubelles, des jours fériés... Et le trafic routier sera amoindri, avec moins de camions roulant au ralenti dans les rues plusieurs fois par semaine !"

Au fur et à mesure du déploiement des bornes d'apport volontaire, les sacs de déchets ne seront plus déposés sur les trottoirs comme auparavant. Cette nouvelle organisation assure donc une meilleure hygiène et salubrité publique. "Nous comptons sur le civisme de chaque citoyen !"

Un point d'apport volontaire sera composé d'1 à 3 bornes pour :

- les ordures ménagères résiduelles (dépôt en sac)
- les emballages et papiers recyclables (dépôt en vrac)
- les emballages en verre si le site est déjà équipé.



## Déploiement des points d'apport volontaire (PAV)

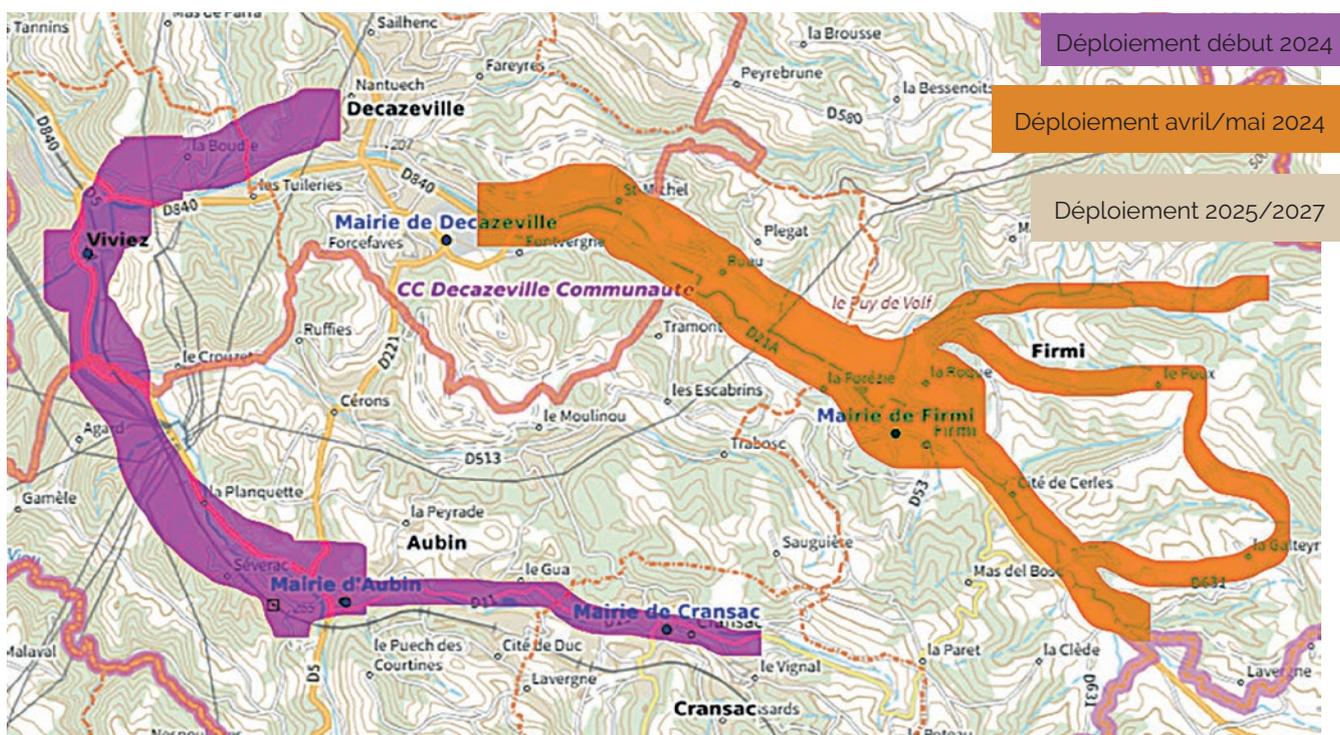
Pour trier toujours plus et mieux, le déploiement des PAV sera réalisé de manière progressive et cohérente sur tout le territoire de la Communauté de communes avec une **priorisation sur les secteurs en porte à porte** afin d'optimiser les coûts (voir carte ci-dessous). Decazeville centre et le reste du territoire seront déployés entre 2025 et 2027.

Les habitants concernés recevront un **courrier précisant la date de démarrage** de ces nouvelles modalités de collecte dans leur secteur avec un **plan leur précisant les PAV les plus proches**.

## Distribution de cabas

Afin de stocker et de déposer les emballages et papiers recyclables plus aisément, un cabas sera distribué début 2024 à chaque foyer.

Retrouvez le déploiement des points d'apport volontaire sur la carte interactive



Déploiement début 2024

Déploiement avril/mai 2024

Déploiement 2025/2027

# Flash Finances 2023

## Présentation simplifiée du budget communal 2023, fonctionnement et investissement cumulés.

Pour une somme de 100 €, voici la ventilation des dépenses correspondantes :

### Charges à caractère général : 19 €

Eau, électricité, assurances, maintenance, Télécom, Affranchissement, Taxe foncière, Cotisations ...

### Charges de personnel : 24 €

Salaires, Cotisations URSSAF, Cotisations Retraite, Médecine du Travail

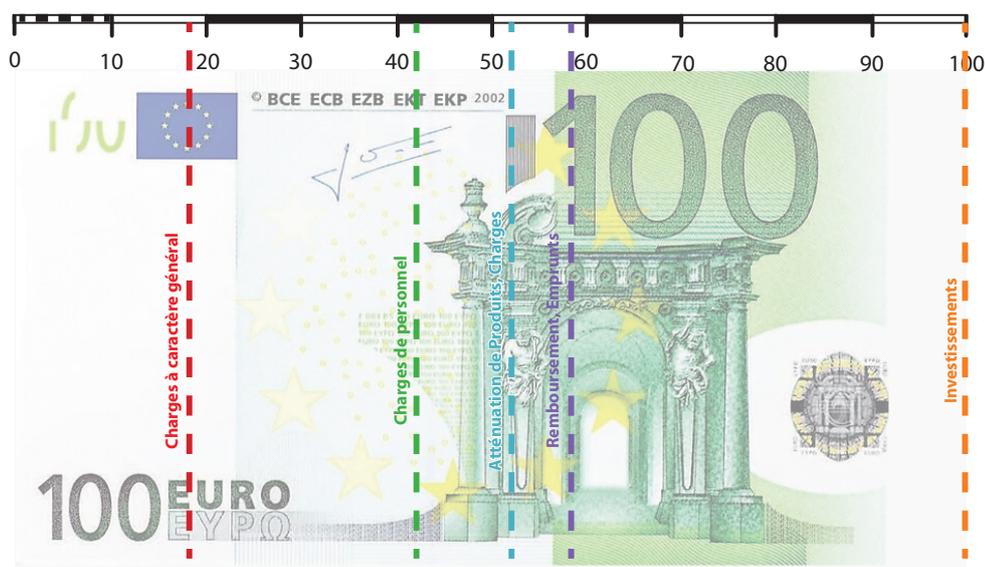
### Atténuation de produits, Charges Financières, Autres Charges de Gestion Courantes : 10 €

Reversement de produits aux différents organismes, Indemnités Elus, Subventions façades, Subventions Associations, Frais d'intérêt, SDIS, SIVU Piscine du Gua, Sivu Déchèterie du Montet...

### Remboursement d'emprunt : 5 €

### Investissements : 42 €

Travaux de Voirie (Parking Salle d'accueil, Voirie Puech d'Auffet, Mur du Coustalas, Mur Rue Jean Jaurès ...), Rénovations des Bâtiments Publics : Réfection de la Toiture du Gymnase, Traitement des termites ...), Eclairage Public, Déconstruction du Bati Délabré (Maison Rue Pavé).



## Les faits marquants

La collectivité a mis en œuvre des opérations pour maintenir au mieux les coûts notamment au niveau de l'éclairage public et du chauffage urbain permettant ainsi le maintien du même taux de fiscalité.

La baisse des dotations d'État accentuées par des aug-

mentations des points d'indices sans aucune compensations financières, sont significatives en termes de dépenses.

La collectivité poursuit ses investissements sachant que la difficulté est d'avancer les fonds même si nos partenaires nous accompagnent, le délai du versement des subventions nous conduit à échelonner chaque projet.

L'emprunt contracté en 2022 nous a permis de mener à bien ces travaux. Le montant de la dette a diminué, cependant, l'emprunt aura son impact en 2024.

Il est nécessaire de rester vigilants pour maintenir une situation financière saine, réaliser les projets essentiels et structurants dans l'intérêt général de la Ville.

## CRANSAC, VILLE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

*"Le Développement Durable n'est la propriété de personne mais il est de la responsabilité de tous" ... telle est la devise des élus Cransacois. Elle est la définition d'une certaine discrétion dans l'action, de l'affirmation d'une responsabilité et de la prise en compte effective des changements climatiques. Et le résultat de cette politique est éloquent : sans aucun triomphalisme, osons dire que Cransac est une des villes les plus éco responsables de l'Aveyron, et soyons en fiers ! Et pour justifier cette affirmation, lisez la suite !*

### Eclairage public

Un énorme programme, probablement unique en son genre a été réalisé. 350 points lumineux ont été remplacés par des éclairages LED 60W en lieu et place des anciennes lanternes 150W. Grâce à la conclusion d'un accord C2E (Certificat Economie Energie = pollueur payeur) un approvisionnement complémentaire de 100 foyers lumineux de 20 à 100W a été obtenu. Ils seront installés début 2024. Quant à l'éclairage du parc thermal devenu obsolète, il sera prochainement remplacé par des mâts solaires, avec une consommation égale à 0 : qui dit mieux ?

L'éclairage du gymnase qui était en place comportait 48 appareils type fluo de 232W chacun soit une consommation totale de 11,11kw. Nous avons installé douze appareils LED de 200W en lieu et place pour une consommation de 2,4KW et une nette amélioration du niveau d'éclairage souligné par les utilisateurs.

Après la rénovation totale de l'éclairage du stade H Calafat, l'éclairage de nos deux écoles a été totalement rénové. Les anciennes rampes ont été supprimées et remplacées par des dalles LED, dont la luminosité est supérieure et moins agressive pour les enfants.

### Extinction nocturne

Nous sommes depuis quelques mois en dispositif "extinction nocturne" entre 23h00 et 6h00. Ce dispositif est régulé en période estivale et en cas d'animations spécifiques.

### Programme énergie renouvelable photovoltaïque et désamiantage

Rares sont les communes qui s'orientent vers le photovoltaïque. A Cransac, nous avons initié un programme d'avenir, décliné en plusieurs phases. En 2022, 100 KWC ont été mis en place sur la toiture désamiantée de J Prévert. En 2023 ce sont 1500m<sup>2</sup> de panneaux qui ont été posés sur la toiture, vieille de 40 ans, du gymnase, désamiantée sur 2600m<sup>2</sup>, pour une production de 300 KWC. Et pour 2024 nous allons implanter sur le quillodrome, 4500m<sup>2</sup> sur 3 bâtiments ce qui générera une production de 900 KWC. 1300 KWC à l'échelle d'une petite commune comme la nôtre c'est tout simplement unique !



## Ordures ménagères

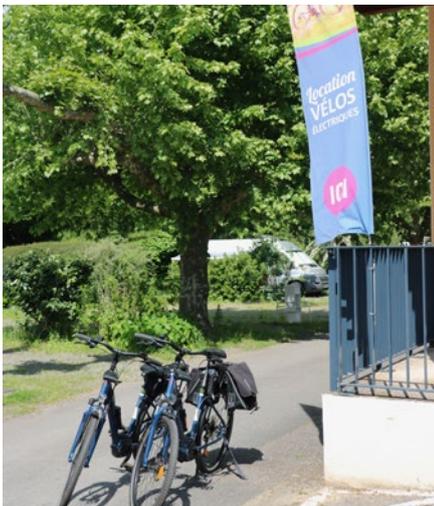
Nous avons été la première commune de Decazeville communauté à avoir supprimé la collecte des sacs au trottoir et nous serons parmi les premières à supprimer les bacs jaunes et noirs au profit de cuves en apport volontaire, implantées sur 14 sites dans la commune. Cette évolution majeure et indispensable répond à 3 objectifs : la maîtrise des risques sanitaires induits par les poubelles, l'image de la ville et enfin l'économie du dispositif. Cransac, ville propre, il appartient désormais à chacun de s'approprier ce slogan en respectant les règles !

## Liaisons douces

Dans tous les projets à venir (place de l'Hôtel de Ville, avenue J. Moulin, route de la gare ...) une réflexion est menée pour la mise en œuvre de liaisons douces (piétons et vélos). En coopération avec le service transport de Decazeville Communauté, ce schéma se déclinera à l'échelle du territoire.

## Vélos électriques

si nous saluons les efforts déployés par Decazeville communauté pour diffuser la culture du vélo à assistance électrique (VAE), Cransac a été précurseur en la matière : 6 vélos en location au camping, 3 aux Thermes ainsi qu'une voiture électrique. Cette opération menée par l'Office de Tourisme a concerné les communes de Cransac et St Parthem ainsi que le Centre Thermal. Des tarifs très attractifs et une utilisation qui va crescendo.



## Nettoyons la nature

Durant une après-midi, des élus, des enseignantes et les élèves de l'école élémentaire ont nettoyé le Parc Thermal et le site de Passelaygues, les débarrassant des déchets, fruit de l'incivisme de certains,

## Bornes de recharge auto

Une borne de recharge pour 2 véhicules en simultanément est actuellement en fonctionnement. Elle est située derrière la mairie rue Du Général Artous.

## Fleurissement de la ville et cadre de vie

La commission fleurissement a à cœur de fleurir la ville, labellisée 2 fleurs, du mieux possible. Mais la notion de l'utilisation de l'arrosage est désormais prise en compte dans le choix des essences. Il en résulte des changements radicaux au niveau des massifs, qui peuvent surprendre, mais qui sont indispensables pour économiser ce bien si précieux qu'est l'eau.

D'une manière plus générale, au niveau de l'ensemble des espaces naturels de la commune et du cimetière nous sommes obligés d'appliquer la nouvelle réglementation "ZERO PHYTOS". Pour nos équipes c'est un véritable casse-tête, notamment en période printanière pluvieuse. Sans produits pour détruire les mauvaises herbes tant au cimetière qu'au bord des routes et sur les trottoirs, a consi-

dérablement démultiplié le travail, qui de plus est devenu frustrant car après chaque passage nous avons l'impression qu'il faut tout recommencer ! Nous déplorons cet autoritarisme qui, à l'évidence, n'est pas nécessaire dans tous les cas de figure. Il en résulte que certaines communes n'ont pas hésité à délibérer pour imposer à chaque riverain la prise en charge du désherbage devant son devant de porte !

## Rénovation énergétique des bâtiments publics

Au niveau de la mairie toutes les fenêtres et tous les volets ont été changés au bénéfice d'équipements modernes (volets roulants à assistance solaire). Pour parfaire les économies de chauffage, une régulation a été installée.

*Certains ont le discours facile mais l'action inopérante. Du matin au soir ils crient à tue-tête qu'on n'en fait jamais assez pour le DD. Les élus Cransacois n'ont cure de ces discours, ou encore de ceux, et ils sont nombreux, pour qui le développement durable n'est qu'un business sans limite. Avec pragmatisme et bon sens nous réfléchissons et agissons de manière effective ... comme ce descriptif en apporte la preuve ... et nous continuerons !*

## ROUTES

Un programme suivi financièrement sur nos routes ; près de 90 000€ ont été investis afin de poursuivre nos engagements pour parfaire ou rénover nos réseaux. Le Puech d'Auffet en avait un

grand besoin ce n'est pas les riverains qui vont nous contredire !

Les routes de la Pélonie, Chemin des Prés, Impasse des Écureuils ont été réalisés. Sur 3 ans 350 000 € ont été

investis sur nos routes, nous poursuivrons en 2024.

En outre, nous avons également refait la totalité du parking de la salle d'accueil.

## EFFONDREMENT AFFAISSEMENT

- L'impact de notre passé minier est là, il faut l'assumer sans le renier. Après l'effondrement du cimetière qui fut pris en charge par le BRGM, nous faisons face à un affaissement de terrain au Clots lequel est investigué par le cabinet SAGE INGENIERIE. Après toutes les investigations et mesures effectuées une surveillance active a été mise en place. Il s'avère que l'affaissement continue, un soutènement sera mis en place avant d'entamer dans les années futurs le maintien total de ce talus.

- Le mur des Coustalas qui était un mur d'enceinte est devenu au fil des années un mur de soutènement il est nécessaire de le renforcer sur plus de



30 m. Une paroi cloutée a été effectuée par l'entreprise Songéo, un investissement de 85 000 € pour la commune !

- Un effondrement sur des entrées de mines est apparu quartier de la gare ; le BRGM a été diligent, nos services techniques ont pu opérer et sécuriser l'entrée.

- Un affaissement est né derrière la résidence du parc, Le BRGM a été diligent, nous attendons son compte rendu.

## GYMNASE

Notre gymnase avait sa toiture d'une petite quarantaine d'années qui montrait des signes de faiblesse. En outre celle-ci était amiantée.

Le désamiantage est effectué et une nouvelle couverture flambant neuf est en place pour une superficie de 2600m<sup>2</sup>. Vont suivre la pose et la mise en service de 1500m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques avec une production de 300KWC.

L'éclairage du gymnase était en place avec 48 appareils type fluo de 232W chacun soit consommation totale de 11,11KW.

Il est mis en place douze appareils LED de 200W en lieu et place pour une consommation de 2,4KW et une nette amélioration du niveau d'éclairage.



## CHAUDIÈRE

Cette année avec les fluctuations des prix de l'énergie nous avons réalisé la supervision de la chaudière et des sous

stations afin d'optimiser la régulation et d'éviter de chauffer en inoccupation des locaux.

La régulation des températures des salles, gymnase et écoles est maintenant effective.

## Sécurité

### LISTE DES TRAVAUX MENÉS OU À MENER DANS LE CADRE DE LA SÉCURISATION DES VOIES

- Impasse des Muriers : pose mât + panneau "voie sans issue"
- Carrefour Bories : pose mât + panneau "cédez le passage" + marquage au sol
- Sortie de la Treille côté Casino : marquage au sol "cédez le passage" + "passage piétons"
- Place Jean Jaurès - côté OT : panneau "interdiction de tourner à gauche"
- Rue de la Castille : pose panneau "sens interdit sauf riverains"
- Route d'Auzits - au niveau de la stabulation : pose de panneaux "danger troupeau"
- Le radar pédagogique sera implanté en centre-ville, notamment rue Anatole France
- Campagne de sensibilisation au stationnement quartier de la Gare et rue Anatole France :



Marquage jaune discontinu sur le bord du trottoir : interdiction de stationner.



Marquage jaune continu sur le bord du trottoir : interdiction de stationner et de s'arrêter.

Lorsqu'une ligne continue ou discontinu partage une route à double sens, il est interdit pour un véhicule de se garer à contre-sens.

## AUTRES POINTS

### Aboiement des chiens

De plus en plus de riverains viennent en mairie se plaindre pour des aboiements notamment la nuit.

Les aboiements de chiens font partie des bruits que l'on appelle bruits domestiques ou de comportements. Ceux-ci sont donc soumis aux dispositions du Code de la santé publique, et notamment à l'article R 1334-31. Ce dernier stipule « qu'aucun bruit particulier

ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Il appartient donc aux propriétaires des chiens de mettre fin à ces nuisances.

### Divagation d'animaux

Il est rappelé que chaque propriétaire est responsable de son animal. Toute divagation sur la voie publique est interdite.

### Abandon de véhicules

Les véhicules abandonnés sur la voie publique, sans assurance, sans contrôle technique, feront l'objet d'un enlèvement après constatation.

### LE RENOUVELLEMENT DU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le 2 août, trois membres du jury régional venant de l'Ariège sont venus visiter notre commune afin de procéder à son évaluation en suivant les critères du label.

Nous avons réalisé un circuit afin de leur faire découvrir Cransac. Nous sommes allés visiter les Thermes, le centre équestre et nous avons traversé les parcs ainsi que le lotissement des Clots et les jardins ouvriers.

Plusieurs élus étaient présents pour recevoir les membres du jury ainsi que

Magali Soubiroux, directrice de l'Office de Tourisme de Cransac en qualité de représentante de l'offre touristique de la ville.

Nous avons reçu au mois de novembre un courrier qui nous félicite et déclare que la commune de Cransac conserve le classement de sa ville avec les 2 fleurs. Le 1<sup>er</sup> décembre, la remise des prix a eu lieu dans la ville de Castelnaudary.

Grace à notre engagement dans le classement de notre ville au label des



Villes et Villages Fleuris, le département réalise chaque année en présence des membres des communes classées et du jury régional, une journée de visite dans une commune labellisée 4 fleurs.

Cette année, nous avons visité Terrasson Lavilledieu en Dordogne. L'objectif de cette visite est de rencontrer et d'échanger sur des techniques, des idées et de progresser dans l'embellissement de nos communes.

### LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE

*Nous avons à cœur d'améliorer le confort et la qualité de vie de Cransac. Cette tâche est difficile mais quelques soins ont pu être apportés.*

*Qu'il s'agisse d'un remplacement de mobilier urbain usagé, d'ajouts d'arbustes, de plantation en tout genre, d'entretien de la commune, du nettoyage du cimetière, nos agents sont là.*



#### Rue du Général Louis Artous

Pour bien montrer que le printemps est là, rien ne vaut les bulbes. Cette année, Richard notre jardinier a rajouté de superbes bulbes de narcisses et de tulipes dans la séparation des routes entre la mairie et le parc Thermal. L'effet était tellement beau qu'on lui a demandé de prolonger la plate-bande pour le printemps prochain.

#### Rue Jean Jaurès

Le mur à l'entrée de la rue Jean-Jaurès a été nettoyé et crépi avec une couleur plus "peps" et des jardinières ont été installées avec de belles compositions florales pour l'été. La particularité des jardinières est qu'elles n'ont pas de fond. Ainsi, il y a un échange permanent avec la terre ce qui permet à l'eau de migrer et d'éviter de trop arroser.

Le choix des essences a également été important. En plein soleil toute la jour-

née, les Cléomes et les Pervenches de Madagascar ont montré tout leur potentiel.

#### Avenue Jean Moulin

Nous avons un partenaire précieux qui est la Pépinière départementale de Salmiech. La fonction de cette pépinière est de bouturer et de produire des végétaux qui seront ensuite gracieusement offertes aux communes de l'Aveyron. Nous nous fournissons chaque fin année pour réaliser et améliorer nos parcs, nos infrastructures routières, nos haies...

Cette année, nous avons sollicité les responsables de la pépinière sur une nouvelle fonction, la réalisation d'un aménagement paysager.

Ils ont fait un plan patron de la prairie sous le Tulipier et fourni gratuitement les essences. Nos équipes auront à planter les végétaux en suivant le plan.

## LES PROJETS À VENIR

Vous connaissez le parc de l'Espace Saint Augustin, vous connaîtrez bientôt l'espace Franklin Lachand. Le lieu où a été déconstruit le centre médical

Thermal va être repris afin de proposer un ensemble qui pourra s'associer avec Saint Augustin. Il y aura des places de stationnement mais surtout

des îlots de fraîcheurs, de la verdure, des bancs et des combinaisons de jeux pour profiter agréablement d'un espace libéré, zen.

## DE BONS CONSEILS

Vous avez un jardin, de la pelouse, des haies et tout cela demande de l'entretien. La réglementation nous demande de ne pas brûler les déchets verts, qu'il est possible de les apporter à la déchetterie.

Mais savez-vous que vous avez là un trésor naturel. Réservez un petit coin de jardin à la tonte de l'herbe pour la faire sécher ou la laisser se décomposer afin de pailler votre jardin ou de faire profiter

vos haies ou vos arbres fruitiers de matière organique riche en azote qui nourriront vos plantes en se dégradant et vous fera économiser de l'eau.

L'utilisation d'un broyeur pour les petites branches est une excellente solution pour réduire vos déchets et amender vos sols en matière carbonée ce qui permettra de rééquilibrer le sol. De l'azote avec de l'herbe, du carbone avec le bois.

Attention cependant, il ne faut pas mettre tout de suite le broyat de bois au pied des végétaux car le processus de dégradation consomme l'azote qui est important pour le feuillage de vos plantes. Attendez donc quelques semaines. Si vous n'avez pas encore de broyeur, un voisin sympa en a peut-être un à vous prêter...

## ADRESSAGE : C'EST FAIT !

En quelque 22 mois, la démarche d'adressage sur la ville aura été réalisée. Rendue obligatoire par la loi 3DS de février 2022 ce travail chronophage et onéreux permettra de compenser des manques importants en matière de repérage pour les services de secours, la poste, les livreurs ... La base adresse nationale comporte désormais les nouvelles adresses cransacoises et alimente de fait tous les logiciels de navigation terrestre, permettant à chacun, en quelques clics, de se repérer aisément. De plus, l'harmonisation de la signalétique des voies et des habitations rajoute à l'amélioration du cadre de vie. La couleur verte de nos panneaux est bien sûr en harmonie avec l'image de station verte que porte notre ville. Un remerciement appuyé aux membres de la commission qui n'ont pas plaint leur temps pour accomplir cette mission : Marie Line Delansay, Chantal Mazenq, Jean Pierre Alet, Michel Manzari, Michel Cannac et Bernard Canac.



## LE CHANTIER DE L'URBANISME

Notre passé industriel a été notre richesse et notre histoire. Il nous faut le respecter et l'honorer.

Aujourd'hui, ces temps sont révolus et l'ère de « Cransac les Thermes » nous oblige à prendre en compte cette donnée pour préparer au mieux l'avenir. Il est à noter que les collectivités partenaires qui, jusqu'à maintenant étaient assez éloignées du sujet, ont compris que cet enjeu pouvait avoir un impact majeur : Decazeville Communauté, avec son fonds de concours, la Région avec les contrats Bourg Centre Occitanie, le Département et l'Etat dans l'appel à Projet « Plan de Relance » pour lequel Cransac est lauréat. La municipalité, consciente de cette problématique et avec le soutien sans faille des services de Decazeville Communauté et du PETR (Région) s'attache à repérer et à programmer les réhabilitations ou déconstructions de bâtis à enjeux. Ces derniers mois ce sont des chan-

tiers importants et productifs en termes d'image qui ont pu être mis en œuvre : le Centre Médical Thermal, la maison de la Rue Pavée, l'îlot « la Poste » et prochainement l'ensemble St Michel. Ces travaux, fort onéreux, parfois risqués, sont indispensables pour l'amélioration de notre image. Nous sommes en cours d'élaboration d'un schéma



pluriannuel de résorption du bâti délabré au niveau de la commune. Avec les services de Decazeville Communauté, nous avons identifié les constructions en péril et les agents sont en train de



chercher les propriétaires et de mener les actions nécessaires à la réfection ou la destruction de ce bâti bien souvent délabré et dangereux. Le chantier est immense d'autant que nos collègues de Decazeville et Aubin souffrent des mêmes maux. Mais avec les différentes aides octroyées et un suivi rigoureux du plan d'action nous viendrons un jour à bout de cette difficulté de nos territoires anciennement industriels.



## LA TRIANGULAIRE DE CRANSAC

### Le mât-mémoire

Le Mât Mémoire se trouvant dans le Parc Thermal est l'un des trois pôles de l'œuvre d'art contemporain "La Triangulaire de Cransac".

Sa hauteur est de 34m soit 1/10<sup>e</sup> de la profondeur du puits de mine. Le puits n°1. Ce monument installé en octobre 2011 et soumis à tous les climats commençait à se couvrir de lichen et sa couleur blanche d'origine n'était plus tout à fait là. Aussi, début août dernier l'entreprise locale Bouteille et fils a procédé à son nettoyage.

Aujourd'hui, le mât-mémoire a retrouvé le blanc étincelant du jour de son installation

### Salles des Archives

Un autre des trois pôles de l'œuvre d'art contemporain de l'artiste belge Joëlle Tuerlinckx se trouve sur la place Jean Jaurès.

Ce bâtiment abritait jadis les écuries de la gendarmerie. Aujourd'hui, il est devenu un véritable musée que l'artiste nomme La vitrine contemporaine.

Tout comme le mât-mémoire, ce bâtiment avait besoin de soins sur sa façade et notamment au niveau des textes.

Nous avons donc fait appel à deux restauratrices d'œuvre d'art Christine Verwearde et Marie Emile qui sont intervenues fin septembre.



Elles ont redonné de la vie au lettrage qui commençait à s'effacer sur les portes en bois et ont décapé les lettres en métal sur la partie supérieure de la façade, refixé les plaques vertes en résines polyester et repeint le logo.

## CIMETIÈRE

Au cimetière, il existe 2 stèles commémoratives des catastrophes minières. Elles ont été restaurées avec la liste des victimes.

## STREET ART

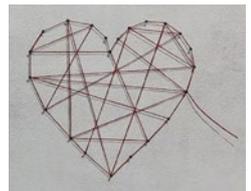
Le street artiste "OAK OAK" originaire de Saint Étienne en vacances dans la région a fait une halte à Cransac cet été. Il souhaite découvrir les 4 œuvres de Street Art déjà présentes sur notre commune. Dans sa découverte Cransacoise il repère un petit mur vierge d'environ 4 m², il s'agit de l'ancien bâti-

ment qui abritait autrefois "les douches municipales". L'artiste pense que ce mur est idéalement situé pour accueillir une peinture.

Originaire lui aussi d'une région minière il nous propose de dessiner un cœur, et reprend un ancien procédé très en vogue dans les années 70 le "fil à fil".

Il a donc dessiné 62 clous et 63 fils. 62 symbolise l'année de la fermeture des mines et 63 la renaissance du thermalisme.

Il achève son œuvre sous une chaleur torride, la signe et nous dit "cette œuvre je vous en fais cadeau"



## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les journées du patrimoine organisées par le musée "Les Mémoires de Cransac" ont eu lieu cette année les 16 et 17 septembre.

- Au programme, visite commentée des maquettes et de la Triangulaire de Cransac par les membres de l'association Les Amis de Cransac.

- Cette année l'accent a été mis sur le patrimoine sportif Cransacois

A travers une petite exposition les visi-

teurs ont pu découvrir les sports pratiqués à Cransac : le foot, le vélo et son célèbre vélodrome aujourd'hui disparu. Une démonstration initiation aux quilles de huit par l'association Sport Quilles Cransac Auzits a eu lieu dans la cour de l'Envol

- Une randonnée patrimoniale intitulée "De l'eau au charbon en passant par la Montagne qui brûle" (Randonnée commentée par l'association Les Amis de

Cransac), Découverte de lieux historiques tel que le plan d'eau de Passelaygues et la forêt de la Vaysse

- Une visite spéciale pour les scolaires : Une visite commentée dans le musée Les Mémoires de Cransac afin de faire découvrir aux enfants des écoles la vie du mineur et de sa famille après le travail, la vie à Cransac au début du XX<sup>ème</sup> siècle. La fréquentation a été supérieure à 2022

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS :



Pendant l'année 2023, le Conseil Municipal des enfants, avec seulement trois élus a mené deux actions.

- Participation au grand défi Vivez Bougez (action au niveau national afin de promouvoir l'activité physique).
- Organisation d'un après-midi réunissant adultes, enfants et élus. Plusieurs familles ont chaussé leurs baskets pour une balade autour d'un parcours patrimonial de la ville, suivie de petits jeux sportifs dans le parc thermal.
- Tous les enfants de l'école Emile Zola ont participé à la journée Nettoyons la Nature. 50 élèves sont partis sur plusieurs sites de la ville en quête de déchets abandonnés. 15 kg ont été collectés et triés.

- Cette année une nouvelle élection a eu lieu le 20 octobre. 7 nouveaux jeunes élus vont continuer de réfléchir et proposer des projets pour leur commune. Projets menés en concertation avec un groupe d'élus et l'association les Orteils au soleil.
- première réunion le 08 novembre où les enfants ont choisi les commissions

dans lesquelles ils voulaient participer. Ecoles, CCAS, environnement cadre de vie.

- premiers ateliers, cartes de vœux pour les colis de Noël aux personnes âgées, décoration de Noël pour deux sapins devant la Mairie.



*Légende photo cérémonie*

## ORTEILS AU SOLEIL :

L'association, **les Orteils au soleil**, assurent la prise en charge des élèves de l'école Emile Zola pendant la pause déjeuner. Leur mission continue avec la pause méridienne jusqu'à 13h20.

Ils accompagnent également les écoles dans plusieurs manifestations (spectacle de Noël, carnaval, fête de fin d'année...)

L'accompagnement scolaire après la classe est assuré par leur équipe, ainsi que des bénévoles.

## APE :

L'Association des Parents d'Elèves a été active. Elle a organisé des manifestations afin de récolter des fonds reversés aux écoles pour financer des sorties, des projets.

- en 2023, de nombreuses manifestations ont été proposées : concours de soupe, chasse aux œufs, buvette spectacle de fin d'année ...

- une nouvelle équipe est en place depuis novembre

## TRAVAUX

### Ecole Jacques Prévert

- Au mois de mai, une fresque a vu le jour sur les murs extérieurs de l'école Jacques Prévert.
  - Cette fresque a été réalisée par les enfants sous le couvert de l'artiste Pauline Ratier.
  - La Mairie a soutenu ce projet en apportant une aide financière.
- Réfection intégrale de tous les luminaires

- En septembre, une remise en état des carrés potagers et une création de nouveaux parcs ainsi qu'un hôtel à insectes ont été réalisés par nos agents. Les enfants ont pu reprendre leurs activités de jardinier.
- marquage des jeux au sol, bancs repeints, tout venant sur le parking à l'arrière de l'école...

### Ecole Emile Zola

- Eau chaude aux robinets des toilettes,
- Entrebâilleurs posés pour sécuriser les fenêtres de l'étage ;
- Remise en état de la cour et des jeux,
- Divers travaux d'entretien courant
- Réfection intégrale de tous les luminaires

## RENTREE SCOLAIRE 2023

- L'effectif reste constant :
  - 24 élèves école Jacques Prévert, deux enseignantes et deux ATSEM.
  - 49 élèves école Emile Zola, trois enseignantes, dont une nouvelle pour les CM1 CM2.
- Collège Jean Jaurès :
  - 135 élèves sur 8 classes (2 classes par niveau)

## RENOUVELLEMENT DU CLASSEMENT "STATION CLASSÉE DE TOURISME"



### Un bref historique

L'une des préoccupations des élus de la Commune de Cransac a été depuis longtemps l'obtention de la reconnaissance hydrominérale pour sa station thermale.

En parcourant les registres des délibérations des Conseils Municipaux de 1947 à 1968, on retrouve des discussions autour de ce thème mais

toutes les tentatives envisagées pour obtenir ce classement n'ont pas pu se concrétiser.

Plusieurs demandes ont été redéposées ensuite en 1996, 1997 et 1998 sans pouvoir aboutir car la Commune n'était toujours pas en mesure de répondre aux exigences réglementaires. L'évolution de la réglementation en 2006, avec l'unification des catégories de classement en une seule appelée "station classée de tourisme" ainsi que l'évolution globale de la Commune, ont permis de présenter une nouvelle demande.

Après un important travail mené par les élus et l'Office de Tourisme et avec l'aide d'un cabinet extérieur, la Commune a enfin obtenu ce label par décret ministériel en date du 27 juillet 2012.

### Pourquoi cette obstination pour obtenir ce label ?

Munie de ce "passeport" absolument indispensable et obligatoire, la Commune a pu ainsi échafauder le projet d'implantation du Casino et mettre en route, avec l'aide d'un Cabinet spécialisé, la procédure complexe conduisant à l'installation de l'Etablissement de jeux. Le Casino a ouvert ses portes le 16 avril 2015 et assure à la Commune des recettes fiscales qui lui permettent d'envisager et de mettre en œuvre certains investissements. Il participe également à l'animation et à la vie de notre Cité thermale.

### Aujourd'hui

Le classement «Station de Tourisme» arrivait à expiration prochainement et il était indispensable de le reconduire car il représente indubitablement pour notre Collectivité un gage d'excellence et un vrai facteur d'attractivité.

C'est pourquoi, un groupe de travail a été constitué avec des élus et l'Office de Tourisme et du Thermalisme afin de procéder à la constitution du dossier de renouvellement de ce classement. Ce dossier particulièrement lourd a été présenté, commenté et argumenté auprès des services préfectoraux à la mi-novembre 2023.

En effet, à l'issue d'une récente réforme, la demande de renouvellement ou de classement initial est traitée à présent non plus auprès du Ministère comme précédemment mais en Préfecture.

Par arrêté préfectoral du 27 novembre 2023, le classement de la Commune de Cransac a été reconduit pour 12 ans soit jusqu'au 27 novembre 2035.

C'est une bonne nouvelle pour la Commune mais aussi pour tout le Territoire.

Michel Raffi, chargé du dossier  
du renouvellement du classement



Michel Raffi, Marie-Line Delansay, Bernard Canac, Magali Soubiroux

## CCAS

### MARS

Le 4 mars le CCAS de Cransac-les-Thermes a participé à la journée de sensibilisation du cancer colorectal Mars Bleu qui avait lieu à Firmi. Malgré la faible participation des habitants du Bassin, de nombreuses animations grâce aux associations du territoire ont été mises en place par plusieurs CCAS.

### JUIN

Le 28 juin, la municipalité et les membres du CCAS ont offert aux aînés de la ville un goûter dansant qui, pour une première fois, a ravi 80 participants.



### AOÛT

Dans l'urgence, suite à l'alerte canicule extrême du 22 août plaçant le département de l'Aveyron en vigilance rouge, la municipalité a mis en place un registre nominatif des personnes âgées et des personnes en situation de handicap qui en font la demande.

Le 23 et le 24 août la salle d'accueil climatisée a été ouverte à la population. 25 personnes ont pu profiter de la fraîcheur de ce lieu. Des cransacois et cransacoises se sont présentés avec des jeux de société, un bon moment de convivialité avec une température de 26° alors qu'il faisait 41° en extérieur. Les personnes présentes étaient ravies et ont apprécié cette initiative municipale assurée par quelques élus.

### SEPTEMBRE

Le 23 septembre une représentation théâtrale s'est déroulée sur la scène de la salle d'accueil. C'est une troupe de



Représentation théâtrale

Marcolès composée de 6 personnes "Les Marcoleptiks" qui ont joué une pièce intitulée "ma mère est un panda". La joyeuse équipe a ravi la centaine de spectateurs. Les bénéfices de la soirée ont été reversés au comité d'action sociale de la commune.

### OCTOBRE

A l'occasion d'octobre rose, le hall de la Mairie a été décoré, de la documentation destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche a été distribuée aux professionnels de santé de la commune.

### DECEMBRE

La traditionnelle distribution des colis de Noël pour la population de 80 ans et plus a eu lieu fin décembre. Les élus étaient accompagnés des membres du Conseil Municipal des enfants.

### Tout au long de l'année

Des ateliers cuisine "Parlotte et Popotte" organisés par le Centre Social de Decazeville Communauté ont toujours un énorme succès.

- Certains ateliers ont été suivis de jeux de société en collaboration avec les Orteils aux Soleils et d'autres d'activités physiques intitulées "Bien dans son corps et dans sa tête".

Avec les Orteils aux Soleils des activités couture créative ont aussi eu lieu dans l'année. Durant la saison hivernale plusieurs ateliers :

- Le 8 novembre confection d'une bouillotte
- Le 15 novembre création d'un calendrier de l'Avent
- Le 22 novembre décoration de Noël
- Le 29 novembre création d'un centre de table
- Le 6 décembre confection d'une pochette cadeau



Ateliers "Parlotte et Popotte"

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS : une belle rencontre

La crise sanitaire a privé bon nombre de collectivités de rencontres des nouveaux arrivants durant 2 ans. Cette année 2023 la municipalité a souhaité renouer avec la tradition. La dynamique du marché de l'immobilier sur le territoire fait que les flux de populations se sont renforcés. Il y a eu des départs, mais aussi de nombreuses arrivées ... et ce sont ces nouveaux arrivants qui ont été reçus par la municipalité à la salle d'accueil de la ville le samedi 23 septembre. Une cinquantaine de personnes ont fait la démarche et n'ont pas eu à s'en plaindre car le programme était alléchant. Après le traditionnel mot d'accueil prononcé par le maire

Bernard Canac, chaque élu présent se présentait en indiquant sa fonction. Ensuite, le maire a repris la parole pour présenter, durant près d'une heure, un diaporama retraçant l'histoire de la ville, sa situation actuelle et ses perspectives au travers des projets phares des années à venir. C'est cette partie du discours qui capta le plus l'attention des présents : la construction de pavillons par Aveyron Habitat, la rénovation de l'espace St Augustin, la réhabilitation de la place centrale et bien sûr la construction de la Résidence Sénior en centre-ville.

L'originalité de cette réunion a été la présence des associations de la ville,

invitées par la mairie à y participer, pour se présenter aux nouveaux et les accueillir dans leur rang ! Plus de 10 associations ont répondu présentes et ont pu ainsi se présenter au public.

Le verre de l'amitié offert par la mairie a conclu de fort belle manière cette manifestation bien sympathique, qui en appelle d'autres.



## Jeunesse et sport

### CRANSAC GARDE LA FORME !



Badminton

L'année 2023 fut marquée par les nombreuses animations sportives proposées par les différentes associations sportives de Cransac et ses alentours.

- Le centre équestre, qui a réouvert ses portes en septembre 2021, compte aujourd'hui de nombreux licenciés. Les nombreuses animations proposées par Clara et Elise animent plusieurs fois par an Cransac.

Les cavaliers participent régulièrement à des concours aveyronnais, mais aussi hors département.

- Le gymnase de Cransac a pu également accueillir en mars 2023, et pour la 3<sup>ème</sup> fois en Aveyron, une compétition de twirling bâton. 200 athlètes se sont réunis sur le week - end et plus de 1000 personnes sont venues assister à cet événement.

Le gymnase qui a fait peau neuve devrait recevoir les 2 et 3 mars 2024 de nouveau une compétition toujours organisée par Twirling Bâton Aubin.

- Et tout au long de l'année : foot, basket, badminton, pétanque, quille ...
- La mairie de Cransac, en collaboration avec le comité des fêtes et la CCFAC (CycloClubFirmiAubinCransac) a organisé pour la première fois une randonnée de VTT et VTT électriques. Plus de 120 inscrits ont pu arpenter la Forêt de la Vaysse et profiter de notre nature sur 34 Km pour les plus courageux.



VTT



Compétition de twirling bâton

# Communication

Nos différents outils de communication ont pour objectif d'informer et de faciliter la vie quotidienne des cransacois, de promouvoir l'action municipale, de mettre en avant le dynamisme et l'attractivité de la commune.

## POUR 2024, 2 ACTIONS PRINCIPALES :

### La refonte complète du site Internet de notre commune.

Le site actuel date de début 2010 et ne correspond plus aux standards récents et aux attentes des cransacois et des visiteurs.



Le nouveau site (développement et hébergement aveyronnais avec le Syndicat mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents SMICA - basé à Rodez) offrira un design moderne, actuel, qui s'adaptera à la taille de l'écran (ordinateur ou mobile - responsive design).

Ce site sera un plus pour l'attractivité et la visibilité de notre commune. Il offrira également aux cransacois un service plus accessible avec 2 outils qui faciliteront leur vie quotidienne :

- le portail citoyen  
possibilité de réaliser les démarches administratives en ligne, sans se déplacer en mairie
- outil de réservation des salles municipales
  - permet de visualiser en ligne les disponibilités
  - faire des pré-réservations

### La vidéo promotionnelle de notre commune.

Depuis environ 1 an, la commission Communication pilote avec l'appui d'un professionnel, la réalisation d'un clip vidéo promotionnel d'une durée d'environ 2'30".



La ville sera mise en valeur au travers d'une famille qui s'installe à Cransac et qui va nous faire découvrir tous les atouts

de notre commune (sa nature, ses équipements, ses services, ses festivités, ses animations culturelles sportives, ses projets.)

De nombreux plans ont déjà été tournés courant 2023, notamment les animations. Il reste encore quelques plans à finaliser pour une présentation officielle de la vidéo pour le mois de mai 2024 !!

**Avec ces nouveaux outils, la municipalité poursuit son engagement d'inscrire Cransac dans un avenir prometteur, au service des cransacois au sein d'une commune attractive.**

## LE BULLETIN MUNICIPAL :

Le bulletin que vous avez entre les mains permet de prendre du recul sur les actions réalisées et de vous présenter les futurs projets. Le financement est assuré par les annonceurs que nous remercions chaleureusement.

Cette année ce bulletin est 100 % aveyronnais, de la réalisation à l'impression.



Spécialiste de l'autocollant  
Sérigraphie impression textile  
Broderie  
Impression numérique  
(panneaux, banderole)  
etc...

**Patrick Lozano**  
36 bis rue Edouard Vaillant - 12300 DECAZEVILLE  
**05 65 43 04 55 - 06 30 80 96 91**  
[pat.idcadeau@gmail.com](mailto:pat.idcadeau@gmail.com)  
[www.idcadeaux-serigraphie.com](http://www.idcadeaux-serigraphie.com)



**ROUQUETTE T.P**  
Carrière - Démolition - Terrassement - Réseaux - Voirie  
~ Depuis 1977 ~

**12110 AUBIN**  
**05.65.43.15.09**

[www.rouquette-tp.com](http://www.rouquette-tp.com)

## Associations - Animations

### MARCHÉS HEBDOMADAIRES

Les marchés hebdomadaires font partie de l'animation des samedis après-midi et dimanches matin, même si modestement ils restent à l'échelle de notre ville.

Ce fut pour nos commençants une année compliquée, il faut les remercier de

rester fidèles à notre cité et bien sûr les honorer par notre présence autant que faire se peut.

L'inflation galopante nous incite à aller au meilleur coût mais la perte de nos commerçants non sédentaires ne serait pas bénéfique pour notre cité.

Toutefois, entre le samedi et dimanche c'est une vingtaine d'étals qui animent notre place.

Historiquement nos marchés font partie de l'âme de notre cité. Ne les gâchons pas.

### MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS

Détente, joie, gourmandise, partage. C'est ainsi qu'on peut les nommer. Les animations musicales sont fortement appréciées. Les saveurs de nos producteurs sont au rendez-vous, la qualité des produits est là !

Avec l'aide non négligeable de la Chambre d'Agriculture, les producteurs s'efforcent d'avoir des produits de très bonne qualité tout au long de la saison.

Notre marché de Mi-Juin a dû être annulé pour vigilance orage orange.

Quel dommage !

Un grand merci à nos producteurs qui restent fidèles à Cransac, également merci à la Chambre d'Agriculture et leurs techniciens pour leur aide et leurs conseils.

Pour remercier nos Producteurs Locaux, ainsi que nos forains du Samedi et du Dimanche, nous les avons invités à une Dégustation de Soupe au Fromage :

● Pour les marchés de Pays : le dernier marché de la saison, le

mardi 12 Septembre avec le groupe musical du jour.

● Pour les marchés hebdomadaires : le dimanche 5 novembre où l'ambiance était de mise.

● Le dimanche 5 février nous avons partagé la galette et le vin pétillant offerts par les forains hebdomadaires. Nous essayons de former une bonne équipe basée sur la confiance et l'amitié.

### ANIMATION DE LA VILLE : NOS ASSOCIATIONS AU SERVICE DE TOUS ...

Il est des villes qui souffrent des difficultés que rencontre le milieu associatif dans la réalisation de leurs missions, qu'elles soient festives, sportives ou culturelles.

Cransac est pour le moment à l'abri de ce fléau rampant que l'on appelle l'individualisme ou le repli sur soi. Nos associations arrivent à recruter de nouveaux adhérents pour perpétuer les animations qu'elles pratiquent depuis de nombreuses années. Et pour répondre aux quelques esprits grincheux qui disent qu'il ne se passe pas grand-chose à Cransac, on est en

droit d'affirmer que la cité thermale est une des plus animées du territoire, si ce n'est la plus animée. Nous n'aurons pas assez de place ici pour tout retranscrire (que ceux qui ne sont pas cités nous excusent, nous les considérons à l'identique !) mais des événements phares, qui dépassent largement les frontières de notre ville.

● En mars le championnat régional de twirling bâton, avec 250 athlètes, près de 1500 spectateurs et plus de 40 bénévoles du club mobilisés.



- En mai, le salon du bien-être et du jeu organisé par l'OT, la municipalité, les Orteils au Soleil et le Centre Thermal
- En juin le week end du Cabanon de la Treille, qui a fêté ses 50 ans d'existence avec un spectacle époustouflant
- En Août l'immense concert du casino avec "Chico et les Gypsies", une ambiance extraordinaire et plus de 7000 spectateurs
- Toujours en Août, le Festival Folklorique du Rouergue avec le Mexique en spectacle
- Encore en août une fête votive endiablée imaginée par le tout nouveau Président du Comité des Fêtes Pascal Bernal et sa dynamique équipe, conclue par un feu d'artifice somptueux.
- En septembre, une pièce de théâtre toute en couleurs, jouée par les " Marko'Leptiks" devant plus de 100 spectateurs enchantés

Mais aussi la brocante des Orteils au soleil, les concours de quilles ou de pétanque, les animations proposées par le centre équestre, la présentation de chevaux de trait, les activités hebdomadaires des Randonneurs du Montet ...  
 Au total, il n'est pas prétentieux de dire que notre ville bénéficie d'un panel d'animations remarquables !



## HONORARIAT DE MICHEL RAFFI



Le 20 novembre 2023, Monsieur le Préfet a présidé la cérémonie attribuant à Michel Raffi la distinction de Maire honoraire pour son activité municipale à travers cinq mandats soit près de 30 ans à ce jour en tant que Conseiller municipal, 1<sup>er</sup> Adjoint et Maire.

La salle d'accueil était bien remplie avec de nombreuses personnalités, Monsieur le Préfet, Monsieur le Sous-Préfet, les Conseillers régionaux, les Conseillers départementaux, de nombreux Maires et Elus, des représentants des Pompiers, de la Police mais aussi le Personnel de la ville de Cransac et de Decazeville commu-

nauté et de l'Office de Tourisme et bien d'autres. C'était l'occasion pour Monsieur le Préfet en tant que représentant de l'Etat, de remercier le Maire honoraire et, à travers lui, tous les Elus et Maires du département en soulignant « que l'honorariat exprime la reconnaissance de la Nation à ceux qui ont donné le meilleur

d'eux-mêmes pour l'intérêt de leur Commune. Les Elus sont les rouages de la Nation et le Maire se situe au bout de la chaîne ». Dans une séquence chargée d'émotion, Michel Raffi s'est vu remettre en fin de cérémonie par son successeur, Bernard Canac, la médaille officielle de la ville de Cransac.



## Présence médicale

### CRANSAC : DEUX MÉDECINS EN DEUX ANS ...

C'était un engagement fort de la liste de Michel Raffi lors des élections municipales de 2020... attirer de nouveaux médecins à Cransac pour compenser les départs de 3 praticiens locaux.

La situation très spécifique de la ville, unique en Aveyron, qui consiste à devoir prendre en charge la patientèle locale mais aussi les curistes "sécurité sociale", obligés de suivre 3 consultations dans le cadre du forfait thermal, représente une activité démultipliée par rapport à ce que l'on observe ailleurs.

Ce dossier, essentiel pour l'avenir de Cransac est suivi de très près par les élus, le maire en particulier. Malgré le tapage médiatique qui entoure cette question, c'est une grande solitude qui entoure les démarches entreprises par les élus et c'est la règle du "**Aide-toi, le ciel t'aidera**" qui règne en maître. Il faut souligner la très bonne coopération établie entre la ville et le Conseil de l'Ordre des Médecins et son président, le Dr Alain Vieillescazes qui a été un facilitateur, toujours bienveillant et à l'écoute des élus Cransacois.

En mars 2022 le **Dr Mihaéla Dinca** s'installe à Cransac, amenée par un

recruteur, **grâce à un financement de Decazeville Communauté**. Elle s'est installée dans le cabinet du Dr Thomas qui avait fait valoir ses droits à la retraite. Rapidement son agenda a débordé malgré une présence au travail que l'on n'observe pas partout !!! Sa notoriété a dépassé les frontières de la ville.

La municipalité n'a pas ménagé sa peine pour faciliter son intégration : aides administratives diverses, échanges fréquents, communication autant que nécessaire, invitations aux manifestations locales et bien sûr une attention particulière au quotidien.

Mais un seul médecin, avec la reprise de l'activité thermale, ce n'est pas suffisant. En 2022, devant cette carence, grâce aux démarches entreprises par les élus Cransacois en coopération avec l'établissement thermal, deux praticiens sont venus afin de prendre en charge en septembre et octobre l'afflux de curistes.

Mais cette situation exceptionnelle ne pouvant pas se renouveler. Le recruteur médical fut à nouveau contacté. Financé sur le budget de la mairie il fut alors question de faire venir un deuxième médecin. Et la

bonne nouvelle est tombée en juillet : le **Dr Gino Pogani**, médecin généraliste a débuté ses consultations le 4 septembre. Il exerce tout prêt de l'autre cabinet médical, 5 jours sur 7, dans le même local que les infirmières. Chacun s'est attaché à souligner que cette arrivée est un cadeau de Noël avant l'heure, la pugnacité, le travail et l'effort finissant toujours par payer. Il est à noter aussi la coopération positive de Mr. L. M, qui n'a pas hésité à aider la ville en investissant pour créer cet espace de santé, dans un local qui jadis était une épicerie de quartier.

Cerise sur le gâteau, les deux médecins sont devenus propriétaires à Cransac et contribuent ainsi à préserver la démographie communale !

Et pour la suite... les élus sont déterminés à installer un troisième médecin. Les démarches sont entreprises, la population en a besoin et le thermalisme aussi.

Ici, plus qu'ailleurs la question de la démographie médicale est une priorité, la santé étant le bien le plus cher au monde !

Peinture intérieur/extérieur  
Revêtement de sols - Tapiserie  
Décoration intérieure

**COTTEREAU  
NICOLAS**

La pendarie - 12110 AUBIN  
**06 18 98 59 19**



**Gestion de l'énergie  
Chauffage - Climatisation  
Conditionnement d'Air  
Géothermie  
Pompe à Chaleur  
Solaire Thermique  
Photovoltaïque  
Bois énergie - Biomasse  
Télégestion & GTEB**

Siège Social :

23, avenue de la Gineste - 12000 Rodez - tél. 05 65 77 27 00  
Agences : Albi - tél. 05 63 53 42 31  
Toulouse - tél. 05 34 40 69 30 - Montpellier - tél. 04 67 72 92 42

# Cransac : Village d'Avenir

## 2024 : CRANSAC "VILLAGE DE DEMAIN... ET D'AVENIR"

La bonne nouvelle de la fin 2023 a été cette annonce de la **Préfecture de l'Aveyron** : Cransac a été retenu comme "**Village d'Avenir**" dans le cadre du plan "France Ruralité" du gouvernement. Nous allons bénéficier de l'aide d'un chef de projet pour mener à bien nos dossiers.

Dans le même temps nous avons contractualisé avec le **département de l'Aveyron** un CPAT (Contrat de Projets Aveyron Territoire) qui nous octroie un interlocuteur unique au niveau de la collectivité.

Début 2024 c'est avec la **Région Occitanie** que Cransac va lier un partenariat grâce à la signature d'un avenant au contrat Bourg Centre Occitanie.

Ainsi, un lien fort est scellé avec nos 3 partenaires majeurs, **les services de l'Etat, ceux du Département et ceux de la Région** pour déployer nos projets. Ceci conforte notre envie d'aller de l'avant, de bousculer les immobilismes, de se projeter dans l'avenir en le préparant pour les générations à venir. Et 2024 pourrait être l'année du début des grands chantiers dans la ville.

Mais il ne faut pas céder à l'euphorie et savoir raison garder ! Nos finances sont saines, elles doivent le rester et le resteront même si nous devons contracter des emprunts significatifs. Le quotidien des cransacois ne sera pas oublié : le cadre de vie (création d'un 3<sup>ème</sup> parcours patrimonial), l'entretien de la ville et le fleurissement,

la création d'un city stade, la poursuite de la rénovation du réseau routier, l'entretien du camping et du cimetière, la poursuite de la démarche environnementale, l'entretien des écoles, la coopération avec le monde associatif et avec les forces vives du village...

Mais ce qui devrait changer la physionomie de la ville, ce sont 5 chantiers majeurs qui débiteront en 2024 :

- Le remodelage de l'espace St Augustin, à partir du début 2024, qui deviendra d'ici quelques mois un nouvel espace de détente et de repos, dans un quartier qui est en pleine transformation positive
- Le regroupement de nos deux écoles (début des travaux en 2024) sur le site de l'école Emile Zola, pour répondre aux attentes des services de l'académie, intégrer parfaitement les normes actuelles en matière de sécurité et d'environnement, dans un objectif pédagogique et pour conforter le tissu scolaire de la ville en offrant une école maternelle toute neuve aux familles et aux enseignants
- La déconstruction de l'ensemble St Michel et de l'ancienne poste, dès le mois d'avril, qui cédera sa place en fin d'année à la construction d'une résidence sénior de 40 appartements en plein centre-ville
- Le début de la réhabilitation du centre-ville avec une première phase qui concernera la partie nord de la place (côté St Michel, la Poste),

espace qui sera désimperméabilisé, piétonnier et imaginé en harmonie avec la réalisation de la résidence sénior

- Suite à la déconstruction récente du bâtiment HLM "les Pins", Aveyron Habitat va construire 6 pavillons sur l'esplanade libérée : 4 T3 et 2 T4 avec jardins privés, places de stationnement et garage. Suivra plus tard la déconstruction du dernier bloc "les Acacias" et la mise en œuvre de 7 nouveaux pavillons à l'identique des précédents.

**Mais pour les élus cransacois, deux dossiers sont prioritaires : la présence médicale pour laquelle notre mobilisation ne faiblit pas, avec l'objectif d'installer un 3<sup>ème</sup> médecin, et la pérennité de notre tissu scolaire depuis la maternelle jusqu'au collège. Tout sera mis en œuvre pour que ces deux objectifs soient atteints.**

Les élus, depuis 2020, et malgré les difficultés liées à la crise sanitaire et à la conjoncture difficile, ne cèdent pas à la sinistrose et au repli sur soi. Nous sommes déterminés, mobilisés pour notre ville que nous aimons tant. Cette ville qui, avec ses populations travailleuses qui ont tant donné parfois jusqu'au au prix de leur vie, mérite qu'on s'intéresse à elle, mérite qu'on la positionne solidement pour qu'elle devienne "Un Village de Demain ... et d'Avenir".



Revêtement sol et mur

**Gilles LAURIAC**

06 07 60 62 70

lauriac.gilles@gmail.com

Croix de la Romiguière - 12300 DECAZEVILLE



**HP**  
*Hôtel du Parc* \*\*\*

HÔTEL  
RESTAURANT

*Caroline et Philippe Astor*

11, rue du Général Artous  
12110 Cransac-Les-Thermes

**05 65 63 01 78**

hotelduparcransac@wanadoo.fr

www.hotelduparc-cransac.fr



**ARBO PARC**

CONSEIL ET GESTION DE L'ARBRE

TOUT ÉLAGAGE

ABATTAGE DÉLICAT

DÉBROUSSAILLAGE

BROYAGE

ROGNAGE

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

**Tél. 05 65 71 49 75**

[www.arboparc.com](http://www.arboparc.com)

Zone artisanale du Vallon - 12330 Saint-Christophe-Vallon

## Une entreprise familiale, 2 domaines d'activités

Basées en  
Aveyron

Nos équipes se  
déplacent partout  
en France

**ELIT**  
ELECTRICITE

### L'électricité industrielle et tertiaire

- Électricité tertiaire et industrielle
- Courants forts et courants faibles
- Bureau d'études techniques
- Dépannage et maintenance électrique
- Groupe électrogène

**SLR**

### Les réseaux d'énergie

- Réseaux d'énergie
- Réseaux aérien et souterrain HTA / BT
- Eclairage public
- Mise en valeur de monument
- Éclairage de terrain de sport
- Bureau d'étude

**ANGEL LARREN**  
depuis 1972

Z.A du Combal - 12300 DECAZEVILLE - Tél : 05 65 43 19 35 - [www.groupe-larren.com](http://www.groupe-larren.com)



La Rivière Distribution  
va à la découverte  
de l'innovation cosmétique  
d'ici et d'ailleurs pour  
mieux servir ses clients.

SARL La Rivière  
ZA La Cayronie - 12110 CRANSAC  
Tél. : 05 65 63 05 18  
mail : [infos@larivieredistribution.com](mailto:infos@larivieredistribution.com)  
[www.beaute-select.com](http://www.beaute-select.com)



**MOLENAT**  
La confiance en continu

Fenêtres  
**LORENOVE**  
[www.lorenove.fr](http://www.lorenove.fr)

ZI du Plégat - 12110 Aubin  
Tél. 05 65 43 60 57  
Port. 06 25 80 30 80  
[agence.molenat@lorenove.fr](mailto:agence.molenat@lorenove.fr)

CHARPENTE • COUVERTURE ZINGUERIE • MENUISERIE

- CHARPENTE
- COUVERTURE ZINGUERIE
- MENUISERIE



**05 65 63 01 48**  
[bouteille.fils@orange.fr](mailto:bouteille.fils@orange.fr)  
12110 CRANSAC  
LES ISSARDS

**Sarl PLANAT  
et FILS**

*Le Puits XII - 12110 CRANSAC  
Tél. 05 65 63 00 30*

[sarlplanat@orange.fr](mailto:sarlplanat@orange.fr)

**CHAUFFAGE  
SANITAIRE  
CLIMATISATION  
POMPES À CHALEUR  
ENTRETIEN ET DÉPANNAGE**  
Accompagnement aux subventions  
énergétiques gouvernementales

